Soyons ambitieux sur la loi El Khomri pour enfin faire baisser le chômage

Publié le 25 février 2016

La baisse du chiffre du chômage est une bonne nouvelle dont il faut se réjouir, d'abord pour les chômeurs. Mais elle reste dramatiquement faible par rapport aux derniers mois d'augmentation constante et massive.

L'attente créée par la loi El Khomri est grande, à la mesure des blocages que vivent les chefs d'entreprise et de la crise du marché de l'emploi. Ce qui est en jeu, c'est la capacité de notre pays à créer de l'emploi.

C'est pourquoi il faut désormais déverrouiller notre marché du travail pour accélérer la dynamique de création d'emplois. A cet égard, l'avant-projet de loi présenté par Myriam El Khomri va indéniablement dans le bon sens. **Il est en effet susceptible de faire bouger les lignes sur le front de la création d'emplois.**

Mais il doit aller jusqu'au bout et ne pas être dénaturé ou affaibli. Cela serait un très mauvais signal pour tous les chefs d'entreprise qui croient en leur pays et dans sa capacité à se redresser.

Pour que ce texte soit vraiment efficace, **il doit être complété notamment sur trois points** :

- la possibilité de conclure des accords par référendum en cas d'absence de syndicats ;
- la sécurisation de la lettre de licenciement afin d'éviter les condamnations pour seul vice de forme devant les prud'hommes ;
- la révision des 61 principes de la commission Badinter pour qu'ils préparent l'avenir et ne se contentent pas de traduire le passé.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « *L'attente créée par la loi El Khomri est grande, à la mesure des blocages que vivent les chefs d'entreprise et de la crise du marché de l'emploi. Ce qui est en jeu, c'est la capacité de notre pays à créer de l'emploi. Ce n'est pas un texte contre les salariés comme le disent certains, c'est un texte pour l'emploi. Comment peut-on accepter de rester durablement à plus de 10% de chômage alors que tous nos voisins européens ont fait les réformes pour relancer cette dynamique de création d'emplois ? Les postures, les jeux politiques ou les contraintes d'appareil ne doivent pas guider les réformes à engager.* »